



---

Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

**Session Plénière des 29 et 30 Juin 2017**

**Intervention de Sylvie ROUXEL**

**Rapport n° 17.02.08**

**Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP)**

Monsieur le Président, Chers Collègues,

Les efforts entrepris par la région sont a priori louables (campus des métiers et des qualifications, salons, cordées des territoires) mais cela ne règle souvent rien à la vaste usine à gaz que constitue la formation professionnelle de notre région, au vu du nombre d'organismes et d'acteurs qui s'y consacrent.

De même que rien de vraiment nouveau nous est annoncé ici à part la fiche action 8 que Jeanne abordera, et le CLEO à la rentrée 2017, l'application pour smartphone afin "d'affiner sa recherche sur les métiers, secteurs, formation, orientation, compétences, centre d'intérêt...".

Le problème numéro un de la formation, c'est avant tout le chômage structurel qui frappe notre pays du fait de la concurrence déloyale imposée par l'Europe de Bruxelles, mais aussi des charges écrasantes de l'imposition qui est un frein puissant à l'embauche, notamment pour les PME-PMI, artisans-commerçants qui fournissent

le gros des emplois.

L'action 5 est du ressort de l'Etat : l'apprentissage est victime de la dépréciation du travail manuel, longtemps délaissé par les pouvoirs publics, et du prolongement de la scolarité.

500 000 apprentis, c'était le chiffre promis par le gouvernement de François Hollande pour l'année 2017, nous en sommes encore loin. Et on peut douter que l'objectif dans notre région de 23 000 apprentis en 2022, fixé par le schéma régional de l'apprentissage et ses trois priorités soient réellement atteint.

En outre, 1 contrat d'apprentissage sur 3 est rompu avant son terme, selon le rapport de l'Inspection Générale des Affaires Sociales.

En cause : des lacunes dans le suivi, l'accompagnement et la sécurisation des parcours. Selon les chiffres fournis par l'exécutif concernant notre région, le taux de "ruptures de contrats d'apprentissage (abandons) oscille entre 4% pour les formations du supérieur (Licences, Masters) et près de 20% pour le CAP, et les abandons en cours de formation continue."

Là encore, la région doit pallier aux échecs de l'Education Nationale et aux conséquences de l'immigration (avec une chute du niveau dans les établissements à forte concentration immigrée).

Ceci est d'ailleurs souligné implicitement dans ce rapport, puisque il est écrit qu'il "importe aussi que dans les processus de formation, nous puissions, au titre de valeurs que nous portons, favoriser dans les parcours le développement des modules qui permettent l'apprentissage de la citoyenneté, du vivre ensemble et des solidarités."

Un "apprentissage" qui ne s'est donc pas fait avant... ou qui a été un échec.

L'action 1b propose encore une expérimentation sur des séminaires d'échanges de pratiques dans le cadre de communication pour professionnels. Les salons et autres rencontres ne manquent pas dans ce domaine !

L'action 16, elle aussi une expérimentation, sans date de mise en œuvre, est selon moi la toute première action à développer. C'est en partant du concret, c'est-à-dire du besoin des entreprises que l'on pourra affiner les formations et les filières pourvoyeuses d'emploi.

Enfin, dans la configuration actuelle et sur fond de démantèlement du Code du Travail, Muriel Pénicaud a annoncé le 17 juin dernier le lancement à l'automne un grand plan d'investissement : 15 milliards d'€, un million de jeunes, un million de demandeurs d'emplois sur cinq ans.

Effet d'annonce ? Avec quelle efficacité ? Avec quelles retombées concrètes pour notre région ?

Je vous remercie.